Commune et Bourgeoisie



PUBLICATION DU JEUDI 14 JANVIER 2021

L'Assemblée primaire est convoquée le

Le mardi 02 février 2021 à 19h30 En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Budget 2021 de la Municipalité Information et approbation
- 2) Présentation du développement du périmètre d'urbanisation

Les documents sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

Sitôt après cette Assemblée se transformera en Assemblée bourgeoisiale

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Budget 2021 de la Bourgeoisie Information et approbation
- 2. Demande d'agrégation bourgeoisiale

Port du masque obligatoire

Les documents sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale